



Femmes et pauvreté

P R I O R I S O N S N O S P R I O R I T É S

Position du RFNB

Le RFNB portera à l'attention du public et du gouvernement les inégalités économiques et salariales genrées en vue des prochaines élections provinciales de 2018.

Qu'est-ce la pauvreté ?

La pauvreté est lorsqu'une personne a un revenu trop faible, donc elle ne peut pas subvenir convenablement à son bien-être matériel et à ses besoins fondamentaux, comme l'alimentation, le logement et l'habillement (Conseil canadien de développement social, 2008).

Il existe différentes mesures de pauvreté au Canada : Mesure du panier de consommation, Seuil de faible revenu et la Mesure de faible revenu. Selon la mesure du seuil de faible revenu, une famille ou une personne est considérée en situation de pauvreté lorsque celle-ci verse 20% ou plus de son revenu à la nourriture, le logement et les vêtements que « la moyenne des familles de même taille dans une communauté comparable » (Profil Égalité, 2016). Il importe de mentionner qu'il n'existe pas un chiffre exact d'un revenu annuel d'une famille en seuil de pauvreté, étant donné que la réalité et le contexte socio-économique changent d'une province à l'autre.

Le taux de pauvreté au N.-B.

En général : « entre 88 000 et 100 000 personnes vivent dans la pauvreté » (Front commun pour la justice sociale, 2014)

- Hommes (18 à 64 ans): 10,7% (Front commun pour la justice sociale, 2014)
- Femmes (18 à 64 ans): 14,7% (Front commun pour la justice sociale, 2014) Femmes en situation de handicap : 26 560\$ - revenu minimum en 2012 (Profil Égalité, 2016)
- Femmes autochtones (vivant hors réserve et seule) : Près de la moitié (Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick, 2009)
- Femmes âgées hors famille économique* : 38,4% (Profil Égalité, 2016)
- Femmes monoparentales : 28,9% (Front commun pour la justice sociale, 2014)

Taux de pauvreté au Canada selon la Fondation canadienne des femmes

- 9% de population canadienne vivent en situation de pauvreté (Fondation canadienne des femmes, 2011)
- Femmes autochtones : 36%
- Femmes membres d'une minorité visible : 35%
- Femmes ayant une incapacité : 26%
- Femmes à la tête d'une famille monoparentale : 21%
- Femmes âgées célibataires : 14%

Comme nous pouvons le constater : la pauvreté est une problématique genrée.



Femmes et pauvreté

P R I O R I S O N S N O S P R I O R I T É S

Discrimination salariale et travail non rémunéré

La discrimination salariale est une des raisons pour laquelle les femmes sont plus susceptibles à vivre la pauvreté. Selon le Profil Égalité (2016), 52% des femmes du Nouveau-Brunswick ont un revenu médian de 23 720\$ soit 66,6% du salaire médian des hommes. Une femme qui est professeure à l'université gagne 29 000\$ de moins que son collègue homme (Statistique Canada, 2010, cité dans, Fondation canadienne des femmes, 2011).

De plus, les emplois « traditionnellement féminins » sont moins rémunérés que les emplois « traditionnellement masculins », car les emplois « traditionnellement féminins » sont moins lucratifs (Fondation canadienne des femmes, 2011).

Une autre raison pour laquelle les femmes sont plus susceptibles à vivre en situation de pauvreté est le travail non rémunéré. Les femmes consacrent beaucoup plus de temps que les hommes au travail non rémunéré comme le travail ménager, soins des aînés ou enfants et préparation des repas. Plusieurs femmes prennent la décision d'avoir un emploi saisonnier, ou temps partiel afin d'accomplir toutes les tâches à la maison.

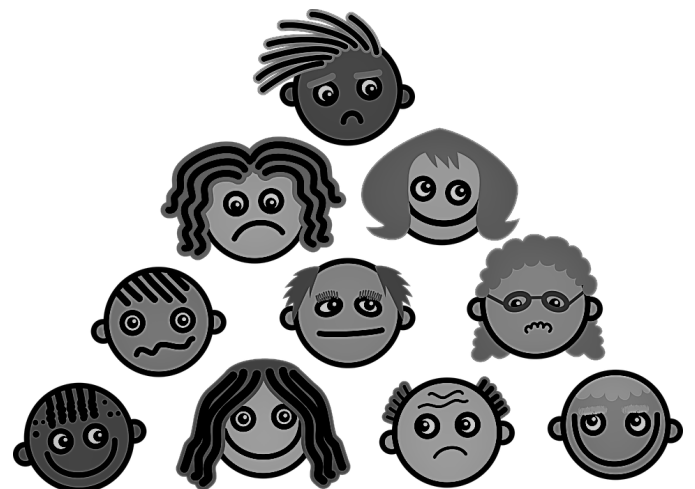
Cependant, ces types d'emplois atypiques occupées par les femmes, offrent très peu de sécurité, d'avantages sociaux et ne sont pas bien rémunérés faisant en sorte de les placer dans des situations matérielles précaires. Ainsi, le revenu des femmes n'est pas une garantie contre la pauvreté et leur permet difficilement de s'en sortir. Au Canada, 66% des personnes travaillant au salaire minimum sont des femmes et 70% des travailleurs à temps partiel sont aussi des femmes.

En fait, les services de garde très coûteux à une influence sur le choix d'emploi des femmes (Fondation canadienne des femmes, 2011). Les femmes vont plutôt prendre des emplois avec un horaire flexible pour accommoder leur vie personnelle. Parfois, les femmes décident de rester à la maison avec les enfants, car c'est moins coûteux que d'avoir recours à un service de garde.

Facteurs de risque de la pauvreté

Il existe plusieurs facteurs de risques à la pauvreté des femmes. Par exemple, celles qui vivent une séparation ou qui sont veuves risquent de vivre de la pauvreté, car le salaire de certaines d'entre-elles n'est pas suffisant pour subvenir à leur besoin. De plus, elles risquent de vivre de la pauvreté une fois à la retraite, faute d'avoir pu économiser de l'argent pendant leur vie professionnelle (Fondation canadienne des femmes, 2011).

D'un autre côté, certaines femmes victimes de violence vont continuer à vivre avec leur partenaire, car elles ne veulent pas vivre dans la pauvreté avec leurs enfants. Ces femmes risquent leur sécurité afin d'échapper à la pauvreté (Fondation canadienne des femmes, 2011).





Femmes et pauvreté

P R I O R I S O N S N O S P R I O R I T É S

Les femmes blâmées pour leur pauvreté

- Accusées de problèmes pathologiques ou de santé
- Accusées d'avoir des relations familiales et interpersonnelles pathologiques
- Accusées d'un manque de sens moral
- Accusées de dévier de l'ordre social

Discours dominants envers les femmes en sit. de pauvreté

- Les femmes bénéficiaires de l'aide sociale ont de mauvaises habitudes
- Elles manquent d'autodétermination
- Elles sont exigeantes devant la demande de service.
- La pauvreté et la dépendance aux services sont le résultat de mauvaises décisions
- Les femmes pauvres sont nuisibles et doivent se justifier si elles n'ont pas d'emploi (Savoie, Albert et Lanteigne, 2016)

Pistes de solution

Si nous voulons améliorer la situation de pauvreté dans notre pays ainsi que dans notre province nous devons développer des pistes de solution et les mettre en action. Autre que les services de garde et les politiques d'équité salariale, nous devons :

- Augmenter le soutien aux chômeurs, augmenter le soutien aux femmes âgées, augmenter le soutien aux mères monoparentales, augmenter le soutien aux femmes en situation de handicap et augmenter le soutien aux femmes dans toute leur diversité.
- Il doit y avoir une reconnaissance du travail non-rémunéré et des emplois à prédominance féminins.



Références - Pour aller plus loin

P R I O R I S O N S N O S P R I O R I T É S

- Conseil canadien de développement social. (2008). Le point sur la pauvreté au Canada : définition du problème, stratégies de travail et mesure de succès, 29(3-4), 1-28.
- Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick. (2009). Stratégie de réduction de la pauvreté. Récupéré de : <http://leg-horizon.gnb.ca/e-repository/monographs/30000000046031/30000000046031.pdf>
- Direction de l'égalité des femmes, Bureau du Conseil exécutif. (2017). Profil Égalité 2016, Femmes du Nouveau-Brunswick. Récupéré du site du Gouvernement du Nouveau-Brunswick : http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/femmes/Profil_Egalite.html
- Fondation canadienne des femmes. (2011). Fiche d'information : Aider les femmes à sortir de la pauvreté. Récupéré de : <http://www.canadianwomen.org/sites/canadianwomen.org/files/FACT%20SHEET%20-%20End%20Poverty%20-%20Sept%2026%202011%20FR.pdf>
- Front commun pour la justice sociale. (2014). Un aperçu de la pauvreté chez les femmes au Nouveau-Brunswick en 2014. Récupéré de : <http://www.frontnb.ca/>
- Krumer-Nevo, M. (2005). Reading a Poor Woman's Life: Issues and Dilemmas. *Sage Journals*, 20(1), 87-102.
- Reid, C., et Tom, A. (2006). Poor women's discourses of legitimacy, poverty, and health, *Gender & Society*, 20(3), 402-421.
- Savoie, L., Albert, H., et Lanteigne, I. (2016). Un filet de sécurité sociale troué: la métaphore de la courtepointe pour raconter des histoires de femmes débrouillardes vivant en situation de pauvreté et qui doivent composer avec une santé fragile. *Reflète: revue d'intervention sociale et communautaire*, 22(2), 44-68.
- Statistique Canada. (2015). Famille économique. Récupéré de: <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/fam011-fra.cfm>